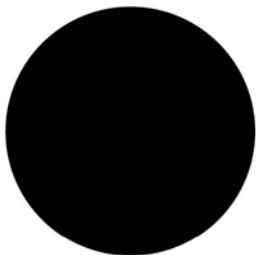


LEAP

THE LUXEMBOURG ENCOURAGEMENT FOR ARTISTS PRIZE

3^e édition

présenté par RTL



Appel à candidatures

Introduction

Les Rotondes, ensemble avec RTL, lancent la troisième édition de *LEAP - Luxembourg Encouragement for Artists Prize*, créé en 2016 et qui récompense tous les deux ans un-e artiste ou groupe d'artistes issu-e-s du milieu contemporain. S'y attache une exposition collective du même nom aux Rotondes. L'édition 2020 se déroulera du 27 mars au 19 avril 2020. Le prix sera remis lors du vernissage, le jeudi 26 mars 2020 à 18:00.

Avec *LEAP*, les Rotondes (déjà engagées à travers leur Triennale auprès de la jeune création dans la Grande Région) offrent aux artistes contemporain-e-s lié-e-s au Grand-Duché un tremplin vers la professionnalisation et une plus grande visibilité.

Le prix

L'appel s'adresse à tout artiste s'étant distingué-e au cours des trois dernières années sur le plan national ou international, toutes disciplines confondues. Les liens avec le Luxembourg peuvent être divers (nationalité, lieu de résidence et/ou de travail au Luxembourg ou dans la région limitrophe).

Le prix, doté de 12.500 euros par RTL, est décerné après délibération d'un jury international.

Le/La lauréat-e se verra également exposé-e dans les locaux de RTL, et attribuer un budget de production pour la réalisation de cette exposition.

Le prix *LEAP - the Luxembourg Encouragement for Artists Prize* vise à aider les artistes faisant preuve d'une démarche novatrice dans la création contemporaine et à soutenir le développement de leurs carrières.

En 2016, le prix fut décerné à Sophie Jung, en 2018 à Laurianne Bixhain.

Le jury

Les membres du jury 2020 sont

Hélène Guénin, directrice MAMAC Nice

Gertrud Peters, Künstlerische Leitung KIT Düsseldorf

Alexandre Bohn, directeur du FRAC Poitou Charentes

Patrick Majerus, collectionneur d'art luxembourgeois

Frank-Thorsten Moll, directeur de l'IKOB, Eupen

ROTONDES
EXPLORATIONS CULTURELLES

Place des Rotondes
BP 2470 / L-1024
Luxembourg

T +352 2662 2007
F +352 2662 2020
info@rotondes.lu
TVA LU22641588

rotondes.lu

L'exposition

Suite à l'appel à candidatures et au processus de présélection, quatre finalistes seront retenu-e-s en vue d'une exposition commune du même nom qui se tiendra du 27 mars au 19 avril 2020 aux Rotondes.

LEAP - l'exposition - reflétera le niveau global des contributions, tout en accroissant de manière substantielle la visibilité du prix et, par extension, des finalistes et du/de la lauréat-e.

Un catalogue (ou quatre catalogues individuels) reprenant l'œuvre des finalistes, sera publié.

Vernissage : Jeu 26.03.20, 18:00

Exposition : Ven 27.03 – Dim 19.04.20

Jeu – Sam, 15:00 – 19:00

Dim, 12:00 – 18:00

Lun – Mer fermé

Qui peut participer à l'appel à candidatures ?

L'appel s'adresse à tout artiste s'étant distingué au cours des trois dernières années sur le plan national ou international, toutes disciplines confondues. Les candidats doivent être en relation avec le Luxembourg (nationalité, lieu de naissance, résidence et/ou de travail au Luxembourg ou dans la région limitrophe).

Quand présenter sa candidature ?

L'appel à candidatures est ouvert du vendredi 27 septembre **au vendredi 22 novembre 2019**.

L'annonce de la sélection des finalistes se fera la semaine du lundi 02 décembre 2019.

Comment participer à l'appel à candidatures ?

Le dossier de candidature comporte :

- › le **formulaire d'inscription** dûment rempli et téléchargeable sous rotondes.lu/leap
- › un **dossier de présentation** de 12 pages au format .pdf, incluant
 - un CV mettant en évidence la carrière professionnelle de l'artiste
 - une courte présentation de la démarche artistique
 - au moins 8 pages d'illustrations montrant principalement des pièces des trois dernières années.

À noter :

- Le jury préfère l'illustration d'une seule pièce (ou d'une seule exposition) par page ;
- Des vues montrant les pièces dans un contexte d'exposition sont très appréciées ;
- Des extraits d'œuvres vidéo ou multimédia peuvent être intégrés par lien internet (Vimeo, YouTube, etc.) (NE PAS joindre de supports numériques (CD, DVD, clé USB) ;
- Idem pour les liens concernant l'artiste (site internet, blogs, etc.).

Envoi des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés par courrier postal à :

Rotondes - LEAP
BP 2470
L-1024 Luxembourg

ou par email à
expo@rotondes.lu

Date limite de réception des dossiers : **Ven 22.11.19**

En cas de questions ou pour de plus amples informations : **expo@rotondes.lu**

Calendrier

Ven 27.09.19	lancement de l'appel à candidature
Ven 22.11.19	deadline pour la remise des dossiers
Lun 02.12.19	annonce de la sélection des 4 finalistes
Jeu 26.03.20	vernissage de l'exposition et remise du prix
Ven 27.03 - Dim 19.04.20	exposition

Règlement

1. Appel à candidature

L'appel à candidatures pour la 3^e édition de *LEAP* est ouvert du vendredi 27 septembre au vendredi 22 novembre 2019.

Le dossier de candidature comporte :

- > le **formulaire d'inscription** dûment rempli et téléchargeable sous rotondes.lu/leap
- > un **dossier de présentation** de 12 pages au format .pdf, incluant
 - un CV mettant en évidence la carrière professionnelle de l'artiste
 - une courte présentation de la démarche artistique
 - au moins 8 pages d'illustrations montrant principalement des pièces des 3 dernières années.

Tout dossier incomplet, ne remplissant pas les spécificités mentionnées ci-dessus ou arrivant après la date limite du 22 novembre 2019 ne sera pas retenu. La participation est gratuite.

Si l'artiste souhaite récupérer son dossier, il joindra une enveloppe affranchie à son adresse, selon le format et le poids du dossier.

2. Modalités de sélection

La sélection des projets retenus est effectuée par le jury sur la base des dossiers remis.

3. Annonce des artistes retenu-e-s

La sélection des 4 finalistes est annoncée aux candidat-e-s et via communiqué de presse la semaine du lundi 02 décembre 2019.

4. Production de l'exposition

L'exposition sera présentée dans la Galerie de la Rotonde 1.

L'organisateur se réserve le choix final des œuvres, leur nombre, leur répartition et leur implantation dans l'espace d'exposition, et ce d'après la scénographie retenue. Ce choix ne peut être contesté par l'artiste.

Un forfait de 1500€ sera versé par l'organisateur aux finalistes : il comprendra tous les frais de la participation au prix et à l'exposition [défraiement (montage, vernissage, etc.) et honoraires d'artistes, frais de transport des œuvres, frais de production...]

Toutes les œuvres doivent être des originaux de l'artiste.

L'artiste garde les droits d'auteur de ses œuvres et les récupère après l'exposition.

5. Catalogue

Un catalogue (ou 4 catalogues individuels) est édité à l'occasion de l'exposition. 100 exemplaires seront remis à chaque finaliste. Les finalistes s'engagent à fournir le matériel adéquat et nécessaire à la réalisation du catalogue (photos en bonne résolution, texte critique, CV...)

6. Communication

Par sa participation, chaque artiste accorde implicitement les droits de reproduction complète ou partielle de son/ses œuvre(s) à des fins de promotion et/ou de documentation de son travail et de *LEAP* (sites internet, catalogue, réseaux sociaux, documents destinés à la presse...).

7. Médiation

L'organisateur met en place des actions de médiation pour valoriser les artistes et leur travail auprès du public (visites guidées, visites scolaires...).

***LEAP* est organisé par les Rotondes
et présenté par**



Partenaires institutionnels